Marc Coucke réclame 17,2 millions d'euros au KV Oostende en faillite

Date : 18 juillet 2024

L'époque où Marc Coucke faisait la tournée de la Versluys Arena d'Ostende en chantant est révolue. L'équipe côtière KV Oostende a été déclarée en faillite le 4 juin. Cela a déclenché l'article 12 du contrat de location de terrain entre le SA Oostende Stadion, une filiale de Coucke, et le conseil municipal. Cet article stipule que la ville d'Ostende devient propriétaire du stade en cas de faillite de l'équipe. La ville a donné le terrain sur lequel se trouve la tribune en bail emphytéotique à la société Coucke. Ce dernier conteste aujourd'hui cet accord et réclame 17,2 millions d'euros. C'est le montant que son holding Alychlo a fourni comme garantie pour le financement du stade d'Ostende. Le bourgmestre d'Ostende, Bart Tommelein, n'est pas satisfait de la décision de M. Coucke. "Coucke a lui-même apposé sa signature sur ce contrat. Il a également eu des années pour trouver une solution ou un arrangement ». a déclaré Bart Tommelein. L'affaire pourrait se terminer devant un tribunal. Marc Coucke ne semble pas avoir beaucoup d'arguments juridiques dans cette affaire.

Le curateur Patrick Content, chargé de clôturer le dossier du KV Oostende, a actuellement reçu 103 demandes, pour un montant total de 30,6 millions d'euros. Plus de la moitié de ces créances proviennent donc de Coucke. La faillite elle-même reste ouverte pendant encore un an. Une résolution complète prendra donc des années. Entre-temps, Coucke souhaite faire procéder à un état des lieux officiel de la tribune et du terrain. Mais le curateur refuse l'accès au stade. Coucke a donc introduit un recours interlocutoire, qui sera examiné par le tribunal dès demain.

Le tournant de l'histoire se situe en 2017, année où Coucke est devenu propriétaire d'Anderlecht contre toute attente et a dû laisser derrière lui son équipe de l'époque, le KV Oostende. Dans la foulée, il a mis au point une construction temporaire dans laquelle l'entrepreneur en assurances Peter Callant est devenu le propriétaire provisoire de l'équipe. La question s'est posée de savoir ce qu'il fallait faire de la tribune, qui représentait un investissement de 20 millions d'euros. Coucke décida que la société immobilière Oostende Stadion resterait dans le giron de son holding Alychlo. Cette dernière louera le stade au KV Oostende pour 800 000 euros par an. Ce qu'elle a fait. Mais ce loyer de 800.000 euros est trop faible pour couvrir les coûts du stade d'Ostende. La société immobilière prévoit un amortissement annuel de 665.000 euros et des frais financiers de 386.000 euros. Fin 2022, la perte reportée s'élevait à 3,5 millions d'euros, tandis que les dettes bancaires s'élevaient à 8 millions d'euros. La garantie sur ces prêts d'investissement s'élève à 17 millions d'euros. L'encours total de la dette est de 15 millions d'euros.

« La ville d'Ostende a déjà indiqué qu'il serait “injuste” de tenter de priver Alychlo de cet investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros », a déclaré l'avocat de Coucke, Bram Stragier, dans un communiqué. « Dans l'attente d'une résolution de ce litige, à l'amiable ou par les tribunaux compétents, Alychlo souhaite que l'état réel du stade et de son contenu soit établi

avec un placeholder. » Le maire Bart Tommelein (Open VLD) n'est pas satisfait de la décision de l'ex-président, qui, soudainement, « part en guerre contre la ville d'où vient son weireldploegske ». Selon M. Tommelein, l'accord que M. Coucke conteste aujourd'hui est en effet juridiquement étanche et la ville reste sur ses positions. "Il est curieux que Coucke s'en prenne maintenant à la ville, car nous ne donnons aucune directive au curateur. Il décide en toute indépendance. Nous regrettons bien sûr que Coucke ne puisse pas récupérer ses investissements, mais c'est lui-même qui a signé ce contrat. Il a également eu des années pour trouver une solution ou un règlement. Le contribuable ne peut certainement pas payer pour cela ou se sentir désolé parce que Coucke perd de l'argent », a-t-il déclaré à DPG Media. « La ville d'Ostende est également une partie perdante dans cette histoire », a ajouté le bourgmestre. "N'oublions pas que nous avons contracté un prêt sans intérêt pour un nouveau complexe d'entraînement. Cela nous a coûté cher et la cause en est Coucke, parce qu'il a décidé d'acheter Anderlecht et qu'ensuite, selon ses propres termes, il n'a plus été autorisé à faire quoi que ce soit pour Ostende ».

Entre-temps, le KV Oostende, en faillite, a été transformé en un nouveau club, le KV Diksmuide-Oostende, par le biais d'une reprise. Ce dernier entre dans la troisième catégorie nationale. Le nouveau club sera complètement séparé de la faillite. Les dettes ne peuvent en aucun cas y être récupérées, semble-t-il. Le KV Diksmuide-Oostende a repris une partie des actifs de l'équipe côtière en faillite.